

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 124 (1979)
Heft: 9

Vereinsnachrichten: "La commission REX organise..."

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Je suis convaincu que l'organisation décrite ci-dessus permettra au Comité central de s'acquitter dans les meilleures conditions possibles des tâches qui lui ont été confiées lors de son élection. Tout comme les membres du Comité central et les chefs des groupes de travail, je me tiens, bien sûr, très volontiers à la disposition des officiers désireux de présenter des suggestions, de poser des questions, de discuter certains problèmes.

Le Président Central SSO

Colonel P. Keller

Communiqué

La **commission REX** organise le 26 octobre 1979 une visite au **camp de Valdahon** des Forces Armées Françaises (25 km SE Besançon).

Matin: Présentation d'un régiment de chars, des matériels (AMX 30 et 10, Puma, Gazelle) et des installations.

Après-midi: Exercice d'engagement des blindés avec appuis d'artillerie et d'aviation, héli-portages.

Inscription selon indications des présidents des sections de la SSO.